



# JOURNAL COMMUNAL

Le Blason de VIEUX-RENG

« De gueules à une étoile à douze rais d'or »

N° 212 Mars 2016

*Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents en intégralité sur le site [www.vieux-reng.fr](http://www.vieux-reng.fr)*



Bonnes fêtes de Pâques à toutes et à tous !

## REUNION DE CONSEIL DU 21 JANVIER 2016

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BLANCHARD F., GENTILE S., LIENARD C., LISSE A., MONTEIL V., MAGHUE A.

Excusés : Mrs : BANGOURA D., GOWARZEWSKI N., ROUSSEL F.

Absents : Mrs : GROLLEAU J., STOCKER M.

### Sujets :

- Prêt à taux 0 % pour la création de logements (proposition de l'Etat) : envoi d'un courrier à Madame le Sous-Préfet
- Réflexion pour une micro crèche
- Accessibilité bâtiments et lieux publics : suite à la visite de l'Association « Egalité des Chances », un bilan a été établi. La Commune fera les aménagements suivants :

Signalisation de cheminements et de stationnements pour les personnes handicapées (Mairie, Salle Polyvalente, Eglise, Cimetière, Ecole Maternelle et Mini Stade)

Travaux à la Mairie : aménagement de l'accueil, boucles à induction magnétique pour les mal entendant, pose d'un miroir aux toilettes

Salle Polyvalente : plan incliné pour la petite marche d'entrée à la salle des Fêtes, aménagement du bar, démontage du pied du lavabo dans les toilettes

Salle des Sports : création d'un sentier pour handicapés

Aménagement de l'allée principale du cimetière en dur

Eglise : sentier d'accessibilité en dur sur le côté de l'Eglise



## REUNION DU CCAS DU 11 FEVRIER 2016

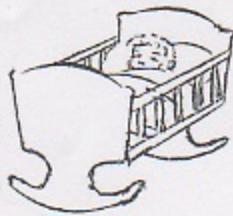
### Sujets :

- Transfert de droit de bail pour les parcelles ZA 2 et ZA 5
- Voir pour renouveler le bail arrivant à échéance en fin d'année à divers agriculteurs
- Revalorisation de 10 % des plafonds de ressources des bénéficiaires
- Maintien des attributions



## DISTRIBUTION DU COLIS DE PÂQUES

Le traditionnel colis de Pâques sera offert **le vendredi 25 mars après-midi** aux personnes âgées de 63 ans et plus, et aux bénéficiaires du C.C.A.S.



## NAISSANCES

Léa BAUDSON  
Jules MARIN

55, rue de Grand Reng  
9, place de la Mairie



## PISCINE

Suite à une décision du Ministère de l'Education Nationale, la Municipalité a décidé de cesser de percevoir la participation piscine pour les familles.

Comme nous l'avions déjà fait savoir, cette participation :

- ✓ date depuis près de 30 ans,
- ✓ faisait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal approuvée par la Sous-Préfecture (la dernière datant du 25 août 2015, toujours acceptée par la Sous-Préfecture)
- ✓ n'avait reçu aucune objection de notre percepteur.

Il est à noter que d'autres communes continuent à percevoir une contribution des familles.

Aussi, la Municipalité ne prendra plus en charge certaines dépenses auxquelles elle n'était pas tenue de participer.

Notons qu'il est curieux que la Voix du Nord tienne une rubrique d'une page pour une participation de 1,50 € et qu'elle ne mettrait qu'un article comme « un confetti » lorsque la commune investit pour 15 000 € !

## INTERNET

La Municipalité vient d'apprendre que la fibre optique arrivera au cœur de notre village d'ici peu de temps. Cela permettra à l'ensemble de notre territoire de bénéficier d'un débit de 20 mégas d'ici un an.

Ce renforcement fait suite à nos relances sur le manque de débit pour notre village.

La fibre optique sera ensuite raccordée à chaque habitation en 2020.

Aussi, si vous envisagiez des investissements pour augmenter le débit actuel, nous vous conseillons de patienter un an.

## RUE DE LA JONQUIERE

Au cours de l'automne 2015, la Municipalité avait demandé à l'Agglo de venir reboucher les nids de poule en voirie (puisque c'est de la compétence de l'Agglo).

Malheureusement, un riverain de la rue de la Jonquière a interdit que l'intervention puisse se réaliser estimant que la rue était du domaine privé.

Afin de ne pas être mis en porte-à-faux, les services de l'Agglo ont suspendu l'intervention.

A l'heure actuelle, tous les riverains de la rue en pâtissent !

Après de nombreuses relances auprès de l'Agglo, nous espérons qu'ils pourront trouver une solution pour y remédier.

## FERME DU CENTRE

La Municipalité vient de déposer des dossiers de demandes de subventions afin de réaliser des logements dans l'habitation.

Cela fait suite à une dotation de soutien à l'investissement public mis en place par l'Etat.

## CHICANES

Depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal avait étudié le moyen de faire réduire la vitesse dans notre commune (si tout le monde respectait la vitesse autorisée en agglomération, comme nous l'avons appris en passant le permis de conduire, **cela n'aurait pas été nécessaire !**).

Aussi, après avoir vu une commune équipée de chicanes (Seine maritime) très bien intégrées (espaces végétatifs, peu de panneaux), cette proposition fut présentée au Conseil Départemental.

C'est donc cette collectivité qui a pris en charge ce dossier, et qui a appliqué cet investissement en fonction de la législation en vigueur.

Nous essayons de masquer au maximum, par de la végétation, panneaux et massifs afin de rendre plus attrayant notre village.

## CONGELATEURS

Si vous disposez d'un congélateur que vous n'utilisez plus ou que vous envisagez de remplacer, qui fonctionne encore, il pourrait être utile à notre Comité des Fêtes pour refroidir les boissons lors des différentes manifestations.

Si tel est votre cas, vous pouvez vous signaler en Mairie et nous ferons le nécessaire pour vous le retirer. C'est aussi un geste de recyclage.

Par avance, nous vous en remercions.

## INFOS AGGLO

**La collecte des encombrants se fera le mardi 26 avril 2016.**

(Sortez vos déchets la veille au soir)

**Ce qui est autorisé : maximum 2 m3.**

Les objets hors d'usage, appartenant aux particuliers :

✓ les matelas, les sommiers, le mobilier.

Déposez, de préférence, vos déchets en déchetterie afin qu'ils puissent être valorisés (1 m3 par jour)  
Pensez également aux œuvres caritatives !

**Ne sont pas collectés** (mais acceptés en déchetterie)

- ✓ l'électroménager, l'informatique, les bidons de peinture,
- ✓ les fûts ayant contenu des produits toxiques, les gravats,
- ✓ l'élagage d'arbres, pneus,
- ✓ la céramique (toilettes, baignoires, ...)

*Pour plus de renseignements, n° vert : 0800 306 573*

[www.maubeugecreativecities.fr](http://www.maubeugecreativecities.fr)



## Des nouvelles de l'école.....



Un carnaval a eu lieu le 5 février, les enfants ont défilé dans les rues du village, et se sont ensuite beaucoup amusés avec les confettis dans la salle des sports. Cet évènement a pu être organisé grâce à la participation des parents qui sont venus préparer des crêpes le matin à l'école, nous en profitons pour les remercier chaleureusement, et grâce aux deux associations qui nous aident dans tous nos projets : **les amis de l'école et l'USEP.**

Suite au carnaval, l'école a pu vendre des porte-clés et des magnets avec les photos des élèves déguisés. Les bénéfices de cette vente serviront à organiser un voyage de fin d'année avec l'aide des amis de l'école et de l'association USEP.

### Après le carnaval, vient Pâques

Encore une fois les élèves vont pouvoir profiter de diverses actions : avec les amis de l'école, les élèves vont fabriquer des paniers de Pâques, et une chasse aux œufs sera organisée, en extérieur si le temps nous le permet, ou dans les écoles.

Grâce à l'investissement des amis de l'école, un spectacle de Pâques sera organisé pour les élèves.



L'association USEP a vendu des grilles de Pâques, dans lesquelles nous pouvions gagner une poupée, confectionnée par les membres de l'USEP et également du chocolat.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé, ainsi que les membres de l'USEP, les bénéfices serviront à organiser des sorties dans le cadre du sport. Notamment, les classes de TPS/PS/MS et GS/CP pourront participer à une activité de découverte de différents sports à Aibes le 30 mai 2016.

Le projet jardinage suit son cours, car Mr Brasselet est venu dans l'école à 3 reprises pour expliquer aux élèves comment faire des semis, qui serviront ensuite à fleurir l'école et ses environs. Ce qui nous permettra également de participer au concours des écoles fleuries.

Les élèves des classes de TPS/PS/MS et CE1/CE2 vont pouvoir profiter de la venue d'un artiste dans le cadre d'un projet auquel ont participé les enseignantes. Les élèves pourront faire de la musique en profitant des compétences de cet artiste.

En lien avec le collège, des élèves de sixième viendront lire des contes dans les classes maternelles.

### Inscriptions pour la rentrée 2016 :

Pour les inscriptions des élèves pour la rentrée de 2016, vous pouvez appeler au 03 27 67 90 69 à partir du mardi 17 mai afin de planifier un rendez-vous avec la directrice pour procéder à l'inscription de votre enfant.

Encore une fois, merci aux amis de l'école, aux membres de l'association USEP et aux parents pour toutes les actions mises en place au bénéfice des élèves et auxquelles beaucoup de personnes ont participé.

Merci de votre participation !!!!

# TRAVAUX



- Entretien dans les bâtiments publics
- Plantation de fleurs vivaces dans les chicanes et au pied des panneaux de signalisation
- Elargissement des trottoirs (suite aux pelouses qui grignotaient de plus en plus d'espace)
- Pose d'une rambarde au Pont de la Cascade
- Déménagement progressif de l'atelier municipal
- Pose de nouvelles jardinières sur les murs de l'Eglise
- Elagage et abattage d'arbres pour assurer la sécurité au niveau des lignes téléphoniques et bâtiments publics
- Elagage des arbres de la peupleraie
- Rebouchage de nids de poule (Agglo)

## VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| ○ Mr et Mme REVEILLON – LE COURIC Johnatan | 26, rue du Brûle         |
| ○ Mr BARTHELEMY Thierry                    | 1, rue de la Ronde Epine |
| ○ Mr et Mme GRAVET – MICHEL Stéphane       | 8, place de l'Eglise     |
| ○ Mr et Mme ROCUL – FRANCQ Aurélien        | 17bis, rue de Maubeuge   |
| ○ Mr et Mme ROGE – CORTHALS Olivier        | 30, place de la Mairie   |

## NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 12 et 13 décembre : Le Noël des Créateurs
- 17 décembre : Marché de Noël
- 19 « : Distribution des coquilles et oranges (Municipalité)
- 10 janvier : Cérémonie des vœux  
Remise des récompenses des Maisons Fleuries (Municipalité)  
Remise des récompenses des Maisons Illuminées (Comité des Fêtes)
- 12 janvier : Cinéma « Belle et Sébastien »
- 2 février : Cinéma « Star Wars » offert par le Comité des Fêtes
- 6 mars : Bourse Multi-Collections (Amis de l'Ecole)
- 8 « : Cinéma « Snoopy et les Peanuts »



## NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- 25 mars : Distribution du Colis de Pâques
- 26 « : Chasse aux œufs au Fort de la Salmagne (Les 7 Clochers)
- 28 « : Brocante (Comité des Fêtes)
- 2 avril : Théâtre patoisant « In haut, c'est pus cher ! » (Comité des Fêtes)
- 5 « : Cinéma : « Les Tuche 2 –Le rêve américain » offert par le Comité des Fêtes
- 17 « : Rallye Pédestre à Elesmes (Les 7 Clochers)
- 30 « : Repas du muguet (Volley Ball)
- 1<sup>er</sup> mai : Vente de muguet (Forme et Détente)
- 8 « : Cérémonie commémorative
- 10 « : Cinéma
- 21 « : Cérémonie commémorative au Fort de la Salmagne (Amifort)
- 7 juin : Cinéma
- 11 et 12 juin : Ball Trap (Société de chasse)
- 11 et 12 « : 10<sup>ème</sup> Bourse-Expo Voitures Anciennes Espace Sculfort à Maubeuge (PMCA)
- 18 juin : Fête de l'Ecole

## NOS CHIENS : NOS AMIS QUI PEUVENT PROVOQUER DES NUISANCES

**De nouveau**, nous vous rappelons que les chiens ne doivent pas être en divagation ; ils peuvent provoquer morsures, accidents.

Merci de les tenir dans vos propriétés : chenils, parcs, maisons.

D'autre part, il est agréable de promener son chien, mais il est désagréable pour toute personne de marcher dans leurs déjections ! Aussi, nous vous rappelons que :

- ✓ La voie publique (places, rues, ruelles, trottoirs, ...),
- ✓ Les espaces verts (pelouses),
- ✓ Les endroits de détente (mini stade, place Raoul Henry, place de Lameries),
- ✓ Les massifs floraux,
- ✓ Le cimetière,

ne sont pas des endroits pour accueillir les déjections canines.

Aussi, nous vous invitons, lors de vos promenades, à ramasser leurs déjections et à les déposer dans vos poubelles.



**La propreté et la salubrité sont des gestes citoyens.**  
**Avons des comportements civilisés et tous,**  
**Nous y gagnerons en qualité de vie !**

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016

Vous êtes cordialement invités à vous inscrire pour **« le concours des Maisons Fleuries »** le plus rapidement possible en Mairie.

Veuillez mettre une croix en face de la catégorie qui vous intéresse.

Le talon ci-dessous devra être déposé impérativement avant le **4 avril 2016**.

\_\_\_\_\_

Monsieur : .....

Madame : .....

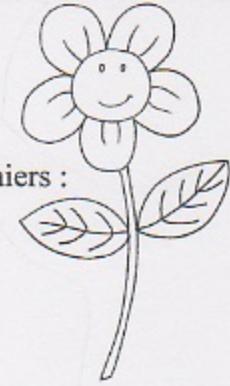
Rue : .....

Participe(nt) au concours des Maisons Fleuries 2016 dans la catégorie suivante :

- Les maisons avec jardin
- Les décors floraux sur la voie publique
- Les balcons et terrasses quand la maison ne comporte pas de jardin visible de la rue
- Les fenêtres ou les murs
- Les habitations collectives
- Café
- Les fermes fleuries, (que ces exploitations soient situées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'agglomération, etc...)



## MAISONS FLEURIES



13 candidats se sont inscrits au cours de l'année 2015. Voici le palmarès des premiers :



- Mr et Mme Laurent BRASSELET
- Mme Muriel LIENARD
- Mme Hélène CAUCHEFER
- Mme Isabelle PELERIAUX
- Mr et Mme David HOËL

### Quelles autorisations d'urbanisme pour quels travaux ?

Si vous envisagez d'entreprendre des travaux sur votre habitation, sachez qu'il vous faudra peut-être demander une autorisation voire un permis de construire.

#### La déclaration préalable de travaux :

Ce document est généralement exigé pour la réalisation de travaux de faible importance :

- ➔ Travaux entraînant la création d'une surface supplémentaire de plancher et/ou d'une emprise au sol comprise entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup>,
- ➔ Travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction, changement de destination d'un bâtiment...

(Quelques exemples : clôture, pose de nouvelles fenêtres ou de panneaux solaires, travaux de toiture, ravalement de façade, transformation d'un magasin en habitation, d'un garage en chambre...)

#### Le permis de construire :

Ce document est obligatoire pour la réalisation de travaux de plus grande ampleur :

- ➔ Vous créez un nouvel espace de plus de 20m<sup>2</sup>,
- ➔ Vous creusez ou haussez le sol...

Attention, en cas de travaux sur une construction existante, la zone dans laquelle se situe votre logement peut faire varier les seuils déterminés pour la surface de plancher ou l'emprise au sol.  
(ex : projet de pergola de plus de 20m<sup>2</sup> en *zone urbaine* du POS

- ➔ et si la surface ou l'emprise totale de la construction (habitation, annexes existantes...) est inférieure à 170m<sup>2</sup> : une déclaration préalable peut être suffisante,
- ➔ Si les travaux ont pour effet de porter cette surface ou emprise totale au-delà de 170m<sup>2</sup>, alors le permis de construire sera nécessaire,
- ➔ Si l'emprise totale de la construction dépasse déjà les 170m<sup>2</sup> : déclaration préalable

Votre projet, au contraire, peut ne pas nécessiter d'autorisation préalable.

Vous n'avez aucune formalité pour :



- ➔ Un espace supplémentaire de moins de 5m<sup>2</sup>,
- ➔ Les travaux d'entretien et de réparation ordinaires,
- ➔ Certains travaux de ravalement,
- ➔ Des aménagements qui ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment...

Les documents d'urbanisme sont à retirer et à déposer à la mairie.

Vous pouvez également télécharger ces dossiers sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Nos conseils

Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte, **utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.**

Ne vous fiez pas aux brassards ou aux effets portés. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui **une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.**

Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de **solliciter la présence d'un voisin et suivez la en permanence.**

Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous et **ne divulguez jamais l'endroit où vous les cachez.**

**Ne signez aucun document** dont vous ne comprenez pas clairement le sens.

D'une manière générale, **ne restez pas seul**, gardez le contact avec vos voisins et votre entourage. Si possible, **conservez toujours un téléphone** à portée de main.

9  
En cas de vol, d'urgence ou même de comportement suspect, un seul réflexe !



**Seniors, contre les vols  
Vous n'êtes pas seuls !**

**Se prémunir  
des vols par ruse**



Gendarmes et policiers sont là pour assurer votre protection, n'hésitez donc pas à composer le 17. Ils interviendront le plus vite possible et pendant ce temps contactez un de vos voisins



PREFET DU NORD



Retrouvez-nous aussi sur Facebook  
[www.facebook.com/GendarmerieNord/](http://www.facebook.com/GendarmerieNord/)

Fiche d'information  
Gendarmerie du Nord

# Qu'est ce qu'un vol par ruse ?

## Exemples de vols

# L'opération «tranquillité seniors»

Elle a pour objectif de sensibiliser les seniors à leur sécurité. Si vous vous sentez menacé ou inquiet rapprochez-vous de votre brigade de gendarmerie, commissariat de police ou mairie. Des patrouilles seront organisées près de votre domicile quand cela est justifié.

Le vol avec ruse ou encore vol au préjudice des personnes âgées est une forme de vol bien particulière, souvent non-violente mais qui repose sur la **tromperie**.

Comme son nom l'indique, ce sont les **personnes âgées** qui sont les principales victimes de ce genre d'escroquerie. En effet, les individus en cause basent leur action sur le fait que les seniors sont parfois

- **Isolés**
- **Dépendants**
- **Désinformés**

- **Physiquement affaiblis**

- **Détenteurs d'argent liquide ou d'objets de valeur** mal protégés

Tous ces éléments font des seniors des **cibles idéales pour les voleurs** qui arrivent bien souvent à leurs fins par d'habiles subterfuges.

Le plus connu et le plus fréquent est le **vol à la fausse qualité**. Pour ce faire l'escroc se fait passer pour un agent de l'état ou d'une société de service public (policier, facteur, représentant de la mairie...), il met ainsi sa victime en confiance, rentre chez elle et détourne son intention afin de la voler.

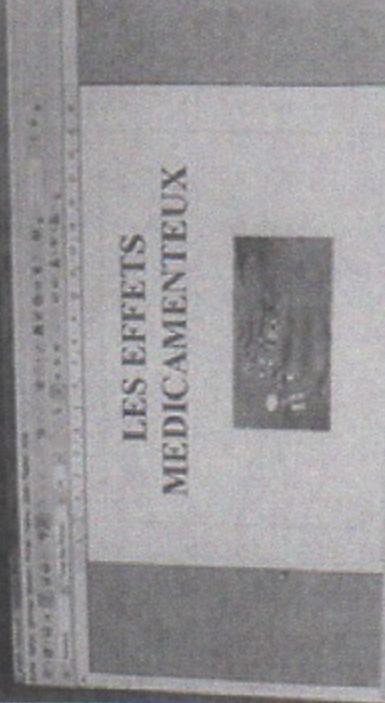
Les modes opératoires de ces criminels pour vous abuser sont **nombreux et variés** mais voici pour exemple deux cas récents

1) Un homme se présente au domicile d'une dame âgée prétendant avoir 400 euros à lui remettre **de la part de la mairie**. Afin de pouvoir lui donner son chèque, il réclame une petite somme en liquide. La dame s'apprêtant à payer, il lui demande si elle a de la monnaie. Elle le laisse donc seul afin d'aller en chercher dans une autre pièce, à son retour l'homme et **son porte-monnaie** ont **disparu**.

2) Une personne se présente au domicile d'un senior en tant qu'**employé du service des eaux**. Il entre, sonde les murs et repart sans rien dérober. Quelques minutes plus tard un deuxième individu habillé en **fonctionnaire de police** et muni d'une carte avec un logo «POLICE» se présente à la porte. Il explique alors à cette dame qu'elle vient d'être victime d'un vol par ruse et qu'il a interpellé le faux agent des eaux. Il l'invite donc à vérifier que rien n'a été volé et lui demande où elle **cache ses bijoux et son argent**.

Une fois cette information en sa possession, il lui est alors extrêmement facile de dérober les objets en question sans éveiller les soupçons.

La gendarmerie organise aussi régulièrement des réunions d'information sur la sécurité des seniors, n'hésitez pas à y prendre part !



Nouvelle agence

44, rue Jean Jaurès

59620 AULNOYE AYMERIES

Tél. : 03 27 61 52 53 [www.arcencl4.fr](http://www.arcencl4.fr)



## **CEI Centre Echanges Internationaux**

7, rue de Vinci

59400 CAMBRAI

Tél. : 06 15 04 23 83 - [christine.semin@sfr.fr](mailto:christine.semin@sfr.fr)

### **Jeunes lycéens étrangers Colombiens et Allemands cherchent une famille d'accueil**

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



## **NORD PAS DE CALAIS TCHERNOBYL**

1, rue Anatole France

59260 HELLEMES-LILLE

Tél. : 03 20 47 58 44 – 03 27 46 57 56 – 03 21 83 08 54

[www.tchernobylenfants.com](http://www.tchernobylenfants.com)

La catastrophe de Tchernobyl, c'était il y a plus de 25 ans ! Mais rien n'a changé.

Les enfants nés après l'évènement vivent avec leur famille sur une terre toujours contaminée.

L'ASSOCIATION « NORD PAS DE CALAIS TCHERNOBYL »  
vous propose d'être la famille d'accueil de ces enfants, un mois en été,  
pour leur redonner des couleurs pour toute l'année.

Venez nous rejoindre dans cet élan de générosité :

**Ouvrez votre cœur, décrochez votre téléphone etappelez !**

## **CLUB PMCA PASSION MORDU CAISSE ANCIENNE**

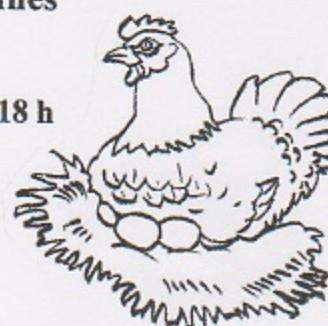
### **Fête sa 10<sup>ème</sup> BOURSE – EXPO Voitures Anciennes**

Vente de pièces détachées et de miniatures



Samedi 11 juin de 10 h à 19 h – Dimanche 12 juin de 9 h à 18 h  
Espace Sculfort MAUBEUGE

Entrée : 2 € (enfant – 12 ans gratuit)  
Restauration sur place  
Renseignements et réservation :  
[Citrods59@orange.fr](mailto:Citrods59@orange.fr) ou + 33 (0)6 09 01 41 51



## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Décembre 2015

### La carte Vitale partout avec vous

**Vous avez une carte Vitale qui vous permet d'être remboursé de vos frais en 5 jours, sans avoir à envoyer de feuille de soins. Connaissez-vous les autres services qu'elle vous propose ?**

#### Simplifiez vos consultations

Grâce à votre carte Vitale, votre médecin peut se déclarer en ligne comme étant votre médecin traitant. Il peut aussi adresser directement un avis d'arrêt de travail électronique à votre Caisse et à votre employeur. Fini les envois de papier !



La présentation de votre carte Vitale vous garantit également des tarifs de consultations sans dépassement d'honoraires et sans avance de frais (tiers-payant sur la part prise en charge par l'Assurance Maladie) si vous êtes bénéficiaire de la CMUC ou de l'ACS.

#### Mettez à jour votre carte Vitale

La carte Vitale vous est délivrée automatiquement dès l'âge de 16 ans.

N'oubliez pas de la mettre à jour au moins une fois par an ou à chaque changement de situation (nouvelle adresse, enfant, mariage, nouvel emploi...) dans la plupart des pharmacies, dans certains établissements hospitaliers ou cliniques et dans nos agences d'accueil.

#### En cas de perte ou de vol

Déclarez la perte ou le vol depuis votre compte sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) (mes demandes/signaler la perte ou le vol de ma carte Vitale). Une fois votre demande de renouvellement adressée à votre Caisse, suivez les étapes de fabrication de votre nouvelle carte qui vous parviendra trois semaines, au plus tard, à votre domicile.

## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

janvier 2016

*Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain.  
Venez réaliser un examen de santé gratuit dans les centres de  
Cambrai, Maubeuge ou Valenciennes.*

L'examen de santé vous permet d'être pris en charge par une équipe de professionnels et de bénéficier de conseils personnalisés et adaptés à votre situation.

Il s'adresse en priorité aux personnes bénéficiaires du RSA, aux jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion, aux chômeurs et aux sans domicile fixe mais il est ouvert à tous.

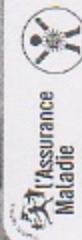
**COMPLET** en un seul rendez-vous, vous réalisez un bilan sanguin et urinaire, un examen bucco-dentaire, un test de la vue et de l'audition, un test respiratoire et un entretien avec un médecin.

**SANS AVANCE DE FRAIS** : tous les frais liés au bilan de santé sont entièrement pris en charge par la CPAM du Hainaut.

**PRATIQUE** : 3 centres vous accueillent. Prenez rendez-vous au centre d'exams le plus proche de votre domicile par téléphone ou inscrivez-vous en ligne sur [www.anps-prevention-sante.fr](http://www.anps-prevention-sante.fr)

**CENTRES D'EXAMENS DE SANTÉ DU HAINAUT**  
(sauf vendredi fermeture à 16h30)

32 rue d'Alger 59400 Cambrai  
tél. 03 27 83 09 11 - fax 03 27 83 09 72  
Valenciennes - tél. 03 27 47 00 25 - fax 03 27 47 00 03  
2 avenue de Farnière 59650 Maubeuge  
tél. 03 27 19 59 21 - fax 03 27 39 96 22



## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

février 2016

TRÉSORIERS ASSURÉS

Parce que votre état de santé le nécessite, votre médecin vous a prescrit **un arrêt de travail**. Pendant cet arrêt, votre Cpam vous verse un revenu de remplacement qui compense en partie votre perte de salaire. Ce sont les **indemnités journalières**.

Pour bénéficier des indemnités journalières, vous devez :

\***envoyer votre arrêt de travail sous 48 h**  
Les volets 1 et 2 sont à adresser à la Cpam, le volet 3 à votre employeur ou à votre agence Pôle emploi.

\***respecter les horaires de présence à votre domicile**  
Même si votre médecin vous autorise à sortir, vous devez être présent à votre domicile de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h pendant toute la durée de votre arrêt de travail (y compris le week-end et jour férié), sauf en cas de soins ou d'examens médicaux.

\***accepter les contrôles**

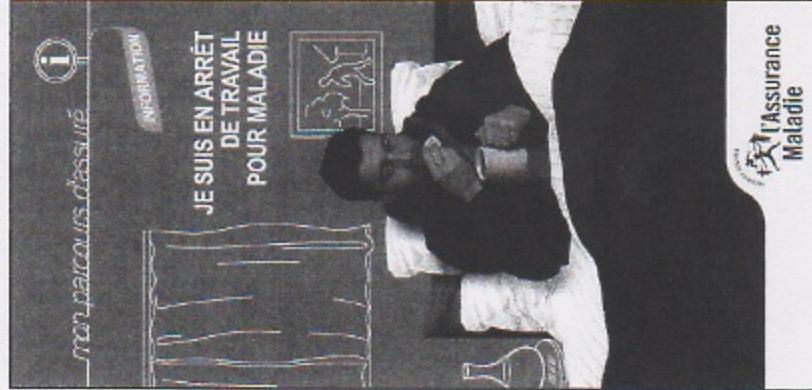
Pendant votre arrêt, la Cpam peut effectuer des contrôles à votre domicile ou vous convoquer auprès du Service médical. Vous avez l'obligation de vous y soumettre.

En cas de non-respect de vos obligations, vous vous exposez à voir les indemnités journalières réduites ou supprimées.

**POUR UN RÉGLEMENT PLUS RAPIDE DE VOS INDEMNITÉS JOURNALIÈRES, DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN DE DÉCLARER VOTRE ARRÊT DE TRAVAIL EN LIGNE**

Grâce à votre carte Vitale, il transmet en ligne, de manière totalement sécurisée, les volets 1 et 2 de votre arrêt de travail à votre Cpam.

Seul le volet 3 est à envoyer à votre employeur ou, si vous êtes au chômage, à votre agence Pôle emploi. Pour savoir si vos indemnités ont été versées, consultez votre compte sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



## L'HISTOIRE DE LA GLACE... DE 1859 À NOS JOURS

L'Espace Industriel de la Mémoire Verrière vous rappellera  
**L'histoire du patrimoine professionnel et familial  
des « Glaces de Boussois »**  
**Les Conséquences de la « Grande Guerre de 14-18 »**  
et

La « Petite Mémoire Industrielle » du Val de Sambre

### OUVERTURES 2016

- ⇒ Le 1<sup>er</sup> mai de 10h à 18h
- ⇒ Le 5 juin de 14h à 18h
- ⇒ Les 17 et 18 septembre de 14 à 18h

Dans le cadre « des Journées du Patrimoine »

### ENTRÉE GRATUITE

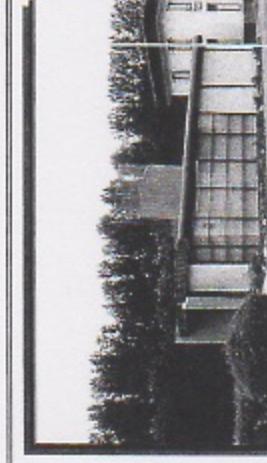
Autres possibilités: sur rendez-vous  
Contacter par Tél le 06 07 38 18 73 ou par E-mail: [jeanclauderichardmfr@orange.fr](mailto:jeanclauderichardmfr@orange.fr)

## 1996 2016

L'Association Mémoire Verrière de Boussois fêtera ses 20ans

- ⇒ à la Maison de la Citoyenneté
- ⇒ Le 7 octobre 2016: 18h30 Vernissage
- ⇒ Les 8 et 9 octobre 2016: de 14h à 18h

### ENTRÉE GRATUITE





## LE CLUB DE VOLLEY BALL

Réflexion faite par un jeune de Vieux Reng : « Dans deux ans il n'y a plus de volley à Vieux Reng » ! Cela fait bientôt quarante ans que j'entends cette réflexion et pourtant le Volley Ball existe toujours et il est bien vivant !

Au lieu de sombrer dans ce pessimisme, ne serait – il pas préférable de participer à la pérennité du Club ?

**C'est, je le répète, le seul sport à Vieux Reng !**

Après ce « coup de gueule », passons au bilan, la saison étant déjà bien entamée.

- Les féminines, qui évoluent en Honneur Départemental dans cette seconde partie de saison, occupent l'avant dernière place pour le moment une seule victoire. Sans sursaut de leur part, elles risquent de se retrouver à l'échelon le plus bas l'an prochain.  
Si elles sont encore en course en Challenge UFOLEP, il faudra un authentique exploit pour se qualifier, face à Roeulx (équipe d'Excellence), pour la finale.
- Chez les masculins :
  - ✓ L'équipe A est 3<sup>ème</sup> en Promotion d'Honneur ; pourront –ils accrocher l'une des deux premières places avec la possibilité d'accéder à l'échelon supérieur ?
  - ✓ L'équipe B, en proie à des difficultés d'effectifs, occupe pour le moment, l'avant dernière place en 1<sup>ère</sup> Division.

Dans les coupes :

- ✓ L'équipe A se déplacera à Assevent le 17 Avril pour les 1/4 de finales de la coupe de l'Avesnois.
- ✓ L'équipe B tentera, quant à elle, de se qualifier le 24 Avril pour la finale de la Coupe Consolante.

Espérons que nous retrouverons ces deux équipes lors des Finales des Coupes Avesnois le Samedi 11 Juin à Assevent.

Chez les jeunes, l'équipe minime effectue un parcours honorable dans son championnat ; ils sont actuellement 4<sup>èmes</sup>. Enfin nos jeunes débutants, ils sont actuellement 4 nés en 2008 – 2009, continuent à progresser, avec une participation sans faille aux entraînements !

Malheureusement, ils ne sont toujours pas rejoints par d'autres jeunes !

Je terminerai en vous rappelant notre Repas Dansant le Samedi 30 Avril en espérant vous voir très nombreux lors de cette manifestation.

Au nom du Volley Ball, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de Pâques.



LE CLUB

## LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX – RENG LAMERIES



Bientôt Pâques ! A cette occasion, chaque classe est venue à la bibliothèque où nous avons aidé les enfants à réaliser un joli lapin en papier de couleur qui sera utilisé pour la récolte des œufs de la chasse aux œufs organisée par l'Ecole et notre association.

Ils recevront également, comme chaque année, un petit sac de confiseries et nous leur offrirons le 31 mars un goûter (gaufres « maison » et chocolat chaud), animé, cette fois, par le clown magicien Lulu.

Nous étions là aussi lors du carnaval pour garnir les crêpes réalisées par les parents d'élèves et offrir des boissons. Les confettis, ballons, langues de belle-mère que nous avons fournis ont contribué à assurer une belle ambiance ainsi que la musique dispensée par la sono de Monsieur Buyle que nous remercions vivement pour sa participation bénévole.

N'oublions pas la bourse multi collection du 6 mars qui a remporté un beau succès malgré le temps très maussade.

Nous vous donnons, dès à présent, rendez-vous le 18 juin pour la kermesse de l'Ecole où, nous espérons, vous retrouver nombreux, et vous souhaitons d'agréables fêtes de Pâques.



### LE COMITE

## SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT

Encore une année de chasse qui se termine. Ce fut une saison assez bonne dans l'ensemble, presque tous les chasseurs ont eu leur lièvre. Nous avons relâché 300 faisans, ce fut moins bon pour les perdreaux. Au niveau piégeage, encore une vingtaine de goupils de pris grâce à notre piégeur Xavier.

La saison prochaine, nous aurons le plaisir d'intégrer un jeune chasseur.

Cette année, nous vous attendons, toujours aussi nombreux à notre ball trap annuel les 11 et 12 juin, route de Maubeuge : une restauration vous sera servie les samedi soir et dimanche midi. Des feuilles de réservation vous seront distribuées fin mai.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Pâques.

### LA COMMISSION

## ASSOCIATION « FORME ET DETENTE »



Comme chaque année, les membres de l'association vous proposeront leur traditionnel brin de muguet :

**LE DIMANCHE 1<sup>er</sup> MAI MATIN DEVANT LA MAIRIE**  
**AINSII QUE DANS CHAQUE RUE DE VIEUX-RENG ET LAMERIES**



Bonnes fêtes de Pâques à toutes et à tous.

### LE COMITE



## L'ASSOCIATION « LES 7 CLOCHERS » ORGANISE :

**LE SAMEDI 26 MARS 2016 A 15H00 (précises)**  
**AU FORT DE LA SALMAGNE**  
**Route d'Elesmes à Vieux Reng**

### **UNE CHASSE AUX ŒUFS *gratuite***

Réservée aux enfants âgés de 3 à 12 ans des communes de :

Bersillies – Bettignies – Elesmes – Gognies Chaussée – Mairieux – Vieux Reng – Villers Sire Nicole

\*\*\*\*\*

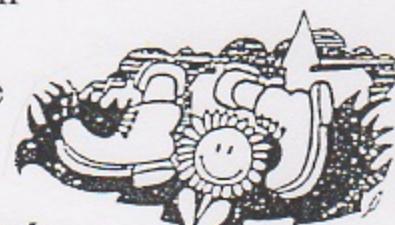
## **LE DIMANCHE 17 AVRIL 2016** **27ème RALLYE PEDESTRE à ELESMES**

Jeu de piste avec questions d'observation et jeux d'adresse

**Organisé par l'Association « Les 7 Clochers » en partenariat  
avec la Municipalité d'ELESMES**

**Inscriptions : Foyer Rural (sur la place)**

- de 9h à 10h pour la randonnée de 7,2 Km du matin et pour la journée complète
- de 13h30 à 14h30 : pour la randonnée de 8,5 Km de l'après midi par équipes de 3 à 5 personnes



**Participation 2,5 €/personne/demi-journée**

**3,5 €/personne/journée**

Chaussures et vêtements de randonnée conseillés

Remise des prix et des récompenses vers 20h

Petite restauration sur place

Possibilité de marcher sans participer aux jeux

Tarif : 1 € par personne



**Renseignements : Jean – Marie Brasselet 03.27.67.98.43 /  
06.71.51.73.53**  
**[jeanmarie.brasselet@wanadoo.fr](mailto:jeanmarie.brasselet@wanadoo.fr)**

## AMIFORT

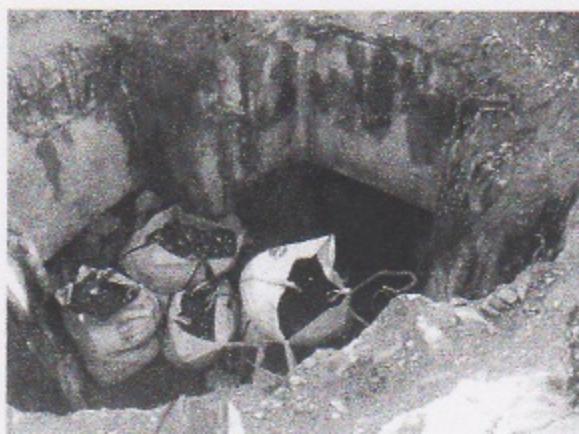
L'hiver se termine, et au cours de cette période, les bénévoles d'Amifort n'ont pas chômé, car l'emplacement de la tourelle à éclipse au Bloc 1 est pratiquement vide. Environ 65 m<sup>3</sup> de gravats ont été sortis et ce, grâce à Monsieur Hubert BRASSELET, qui a remonté les "Bigbag" pleins avec son "Manitou"

Reste de grosses pierres bleues à évacuer et nous pourrons attaquer la réalisation du plancher intermédiaire et son escalier d'accès.

La pièce contiguë à cet emplacement est en cours de rénovation, car c'est la seule salle du fort qui n'a pas été restaurée. A l'intérieur du fort, l'entretien normal a continué pendant toute la saison afin d'être prêt pour la première ouverture le 20 mars. A cette occasion, plusieurs groupes de reconstitution seront présents ainsi que des véhicules militaires de la Seconde Guerre Mondiale.

Le Président  
Alain LOIRE

Photos: le fond de l'emplacement de la tourelle, côté accès et côté contrepoids.



## COMITE DES FÊTES DE VIEUX-RENG LAMERIES

Chers Vieux-Rengtois,

Avec Pâques qui arrive, nous préparons, comme chaque année, notre brocante du lundi. Nous tenons à vous rappeler que vous devez réserver vos emplacements si vous souhaitez vous installer : vous avez droit à 10 m gratuits.

**Heures de permanence en Mairie :**

- ⌚ Du 14 au 18 mars : tous les après-midi de 16 à 17 h sauf le mercredi du matin de 10 à 12 h.
- ⌚ Du 21 mars au 25 mars : tous les jours de 10 à 12 h et de 16 à 17 h sauf le mercredi du matin uniquement.

Pour continuer dans nos divertissements, nous vous proposons de venir passer une soirée dépaysante avec la troupe de théâtre de Recquignies qui vous interprétera une pièce intitulée « In haut, c'est pas cher ! » le samedi 2 Avril à 20 h salle des fêtes. Nous vous espérons nombreux, l'entrée étant gratuite pour les habitants du village et 5 € pour les extérieurs.

Dès à présent, nous sommes actifs à la préparation de nos ducasses : concert, soirée, magie, etc... seront aux programmes de ces deux manifestations.

Enfin une date à retenir, celle du **23 juillet** où nous emmènerons ceux qui le souhaitent à Pari Daiza. Attention les places seront limitées, nous vous donnerons plus de précisions dans le prochain journal.

*En attendant, nous vous souhaitons à tous et à toutes de passer de joyeuses fêtes de Pâques.*

## LE COMITE



## Téléthon 2015



Madame, Monsieur notre association « Espace et Bien Être » a été accréditée pour cette manifestation sous le numéro 059H185.

Nous nous sommes engagés avec des bénévoles pour la bonne réussite de cette journée du 05 décembre 2015 à Vieux Reng, et cela a été encore le cas cette année grâce à vous.

Nous avons reversé cette année au Téléthon la somme de **3614.14€** (hors dons) (en 2014 ce bénéfice était de 3584.62€) ce qui représente une somme importante par rapport aux différentes actions menées dans les environs.

L'association a payé sur ses fonds 93.66 € de frais.

Nous constatons une progression de la recette bien qu'il y ait eu moins de visiteurs sous le chapiteau.

Nous vous invitons dès à présent à nous réserver une visite sous le chapiteau pour le téléthon le samedi 03 Décembre 2016.

Et pour terminer, nous adressons nos remerciements à vous, acheteurs, donateurs, bénévoles et membres ainsi qu'aux communes d'Erquelinnes et Vieux Reng pour l'aide apportée à cette occasion.

Pour l'association  
le trésorier Pascal Blüge



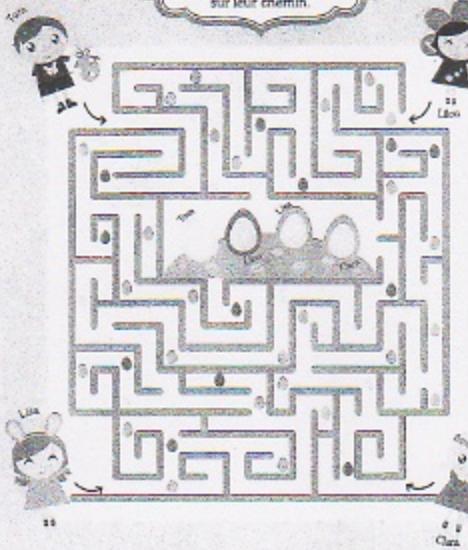
# JOYEUSES PÂQUES

Dans cette grille, retrouve les mots cachés horizontalement, verticalement et en diagonale.

- Chocolat
- Décoration
- Fleur
- Gâteau
- Joie
- Lapin
- Noeud
- Oeufs
- Panier
- Papillon
- Pâques
- Poule
- Poussin
- Printemps
- Surprise

K	Z	P	A	N	O	N	P	A	F	T
P	T	R	O	O	M	O	A	S	L	E
B	L	I	E	E	D	E	Q	B	E	L
C	A	N	B	U	U	E	U	E	U	P
H	P	T	H	D	I	F	E	M	R	A
O	I	E	P	O	U	S	S	I	N	P
C	N	M	J	G	A	T	E	A	U	I
O	T	P	O	U	L	E	T	S	E	L
L	B	S	U	R	P	R	I	S	E	L
A	S	P	A	N	I	E	R	G	V	O
T	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N

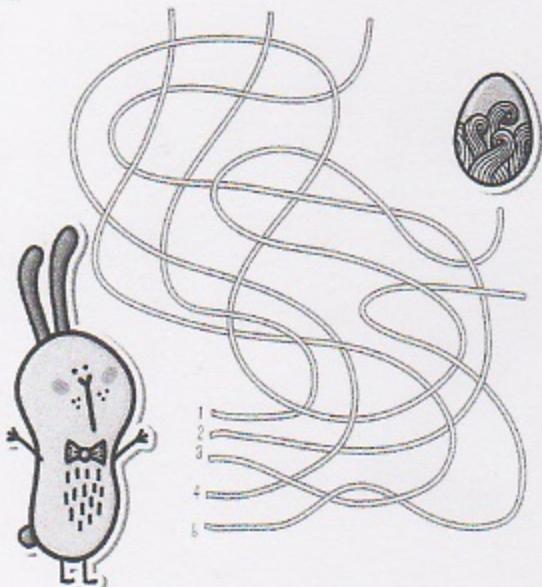
Mène ces 4 enfants au cœur du labyrinthe et inscris le nombre d'œufs qu'ils ont trouvés sur leur chemin.



		3	9		4
8	2	9	1	7	
				2	
	7	6		5	2
			4	1	
6	8		9	3	
		1			
	5	3	4	9	1
9		4	8		

## Le circuit de Pâques

Quel chemin doit prendre ce drôle de lapin pour trouver l'œuf de Pâques ?



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14

un voyage. Un minimum de caractère en Grèce. 5. Cercle de danseurs catalans. 6. Fort faible. 7. Permet de tout imaginer. Siffleur né. 8. Absente des déclarations. 9. Jeune entêté. Bœuf avant la char-  
rue. 10. Se passer quelque chose. 11. Dignitaire ottoman. Économie de timbre. 12. Personnel. Lac de Lombardie. 13. Entre père et fils. Rayons d'exposition. 14. Travail d'orfèvre.

## Jeux

### Mots croisés

#### HORIZONTALEMENT.

I. Le temps d'une chanson. Dans les nuages. II. Bon pour le service. III. Cochon sauvage. Travaille du chapeau. IV. Problème de cheveux à retoumer. Plaques de jeu. Article étranger. V. Sont d'une blancheur parfaite. Arrose Strasbourg. VI. Sujet vague. Pas faciles à acquitter. VII. Écrit pour passer à la postérité. Vagabonde en tête. VIII. Se mit à divaguer. Descente de lit. Lié à l'œuf.

#### VERTICALEMENT.

1. Assistant de direction. 2. Prendre de la graine. 3. Forfait hospitalier. Service de renseignements. 4. Projette



7	9	3	1	4	8	6	2	5
2	8	5	7	3	6	4	9	1
4	6	1	9	2	5	8	3	7
3	5	2	4	7	1	9	8	6
9	4	7	6	8	3	5	1	2
8	2	9	5	1	4	7	6	3
5	7	6	3	9	2	1	4	8

Le chemin n° 4

Solutions :



V  
e  
n  
e  
n  
n  
o  
m  
b  
r  
e  
u  
x

# Les Tuche 2 - Le rêve américain

**Séance de cinéma**  
**LE MARDI 05 AVRIL 2016**  
**à 19 Heures**  
**A LA SALLE DES FÊTES de**  
**VIEUX RENG**

Film d'Olivier Baroux

~ Comédie ~

Durée : 1h34 ~ Sortie le 03 février 2016 ~

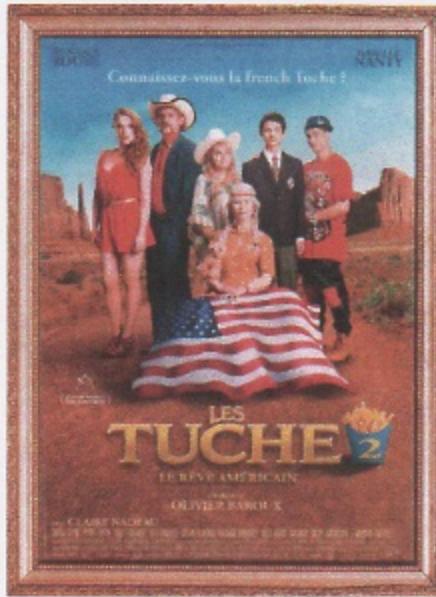
Avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty, Claire Nadeau,

Sarah Stern, Pierre Lottin

Site d'infos : [www.pathefilms.com](http://www.pathefilms.com)

Précédé d'un court métrage

**Séance offerte par le Comité des Fêtes aux habitants de Vieux Reng**



A l'occasion de l'anniversaire de « coin-coin », le benjamin de la fratrie, la famille Tuche part le retrouver aux Etats-Unis : les choses ne vont pas se passer comme prévu, mais alors pas du tout.

*La belle idée de ce second opus est d'aller plus franchement sur le terrain de la satire sans s'embarrasser du côté un peu gnangnan du premier : le film est plus direct et fait de ses personnages amputés du cerveau de véritables machines à gags, multipliant les scènes ouvertement crétines avec un sens de l'absurde jouissif. (Le Nouvel Observateur)*

*Les Tuche sont incultes, parlent une étrange langue, picolent, ont un parfait mauvais goût de franchouillards, mais on leur pardonne tout et on les aime parce qu'ils sont gentils – et assez adroits en réalité. (Les Inrockuptibles)*

**PRIX DES PLACES POUR LES EXTERIEURS**

3.80 € pour les moins de quinze ans

4.80 € pour les plus de quinze ans